

		
MAR 15	 10 --- 14	6 --- 13
MER 16	 11 --- 18	1 --- 3
JEU 17	 11 --- 21	0 --- 0
VEN 18	 11 --- 22	0 --- 3
SAM 19	 11 --- 22	0 --- 1
DIM 20	 11 --- 23	0 --- 0

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Divers**

Stades phénologiques

Les stades ont encore progressé depuis la semaine dernière. Plus généralement, le stade observé est "boutons floraux séparés". Quelques parcelles plus en retard sont au stade "boutons floraux agglomérés".

Depuis samedi, les pluies ont été conséquentes, généralement plus de 40mm voire 50mm. Quelques dégâts de grêle ont été observés sur les secteurs de Senouillac, Florentin, Lagrave, Rouffiac, Labastide de Lévis, Gaillac.

Avec les températures froides et l'absence de soleil, les vignes jaunissent.

MILDIU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Les toutes premières taches semblent avoir été observées fin de semaine dernière sur Cahuzac et sur le plateau cordais.

Modélisation :

Les pluies de la semaine dernière et d'hier (lundi 14) ont engendré des contaminations de masse sur de nombreux secteurs.

A ce jour, il faut de 4 à 10mm pour engendrer de nouvelles contaminations de masse.

Pour que des contaminations aient réellement lieu, il faut des pluies mais aussi des températures supérieures à 11°C pendant ces pluies. Lundi 14 mai, les températures n'ont pas dépassé 10°C, le risque de contamination est donc limité.

Préconisations

Les pluies devraient s'arrêter dès mercredi après-midi et jusqu'à vendredi. Ensuite, les prévisions restent très incertaines.

Si des pluies sont prévues, il convient de reprotéger la vigne.

Strictement préventifs :

- * *Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)*
- * *Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4kg/ha (2 applications max), CMR, ZNT 50m*
- * *LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) Biocontrôle + contact*
- * *Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), CMR*

* *Mildicut, Ysayo, ametoctradine/disodium phosphonate, 4,5L/ha (3 applications max)*

* *Profiler, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha, (1 application max)*

Préventif avec une action de rattrapage si application dans les 24h qui suivent la pluie :

* *Eperon pépite, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max) CMR, ZNT 50m*

* *Capri WG, béalaxyl/mancozèbe, 2,5kg/ha, (3 applications max) CMR*

* *Fantic F, kiralaxyl/folpel, 2kg/ha, (2 applications max) CMR*

* *Amphore F pépite, mandipropamide/folpel, 2,5L/ha, (2 applications max) CMR*

* *Ampexio, mandipropamide/zoxamide 0,5kg/ha, (1 application max)*

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 60% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie

A retenir

Des contaminations de masse sont possibles lors des prochaines pluies.

BLACK ROT

Analyse de risque

Observations :

Quelques taches sont observées sur feuilles. Attention aux risques de confusion avec les impacts de désherbants et d'épamprage.

Analyse de risque :

Des contaminations sont possibles avec les pluies prévues.

Préconisations

Les températures sont moins limitantes pour le black-rot. Des contaminations sont possibles dès 9°C.

Privilégiez la polyvalence des produits.

* *Rhodax Express, fosétyl Al/mancozèbe, 4,5kg/ha, (4 applications max), CMR, ZNT 50m*

* *Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), CMR*

* *Eperon pépite, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha, (2 applications max) CMR, ZNT 50m*

* *Capri WG, béalaxyl/mancozèbe, 2,5kg/ha, (3 applications max) CMR*

* *Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)*

* *Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha CMR (3 applications max)*

* *Ecrin pro, fenbuconazole, 1,5L/ha, (2 applications max)*

* *Formose, Mayandra, tébuconazole, resp. 0,4L/ha et 0,5L/ha, (2 applications max) CMR*

* *Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha, (2 applications max)*

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha. Les produits à base de fosétyl et de métirame ont une action secondaire sur le black-rot.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Des contaminations sont possibles.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations :

Pas de symptôme.

Préconisations

Le stade 17 "boutons floraux séparés" est atteint dans la majorité des situations et marque le début de la protection.

Intervenir sur l'ensemble des parcelles :

Famille des amines : recommandation 2 applications /an

* *Prosper, Spirox, Hoggar, spiroxamine, 0,6L/ha (3 applications max)*

Famille des IDM : recommandation 2 applications /an

* *Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications max)*

* *Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha*

CMR (3 applications max)

* *Ecrin pro, fenbuconazole, 1,5L/ha (2 applications max)*

* *Formose, Mayandra, tébuconazole, resp. 0,4L/ha et 0,5L/ha, (2 applications max) CMR*

Famille des SDHI : recommandation 2 applications /an

* *Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)*

Famille des benzophénones

* *Vivando, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications max)*

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protéger l'ensemble des parcelles.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol ralentit. Des pontes ont été observées.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager.

Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

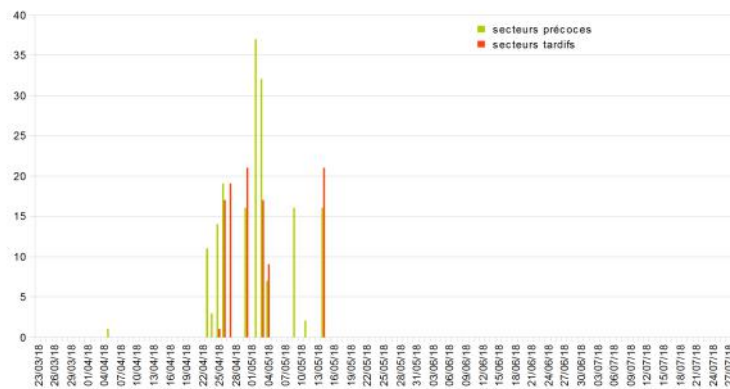
Les glomérules devraient apparaître dans une dizaine de jours.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Pas de traitement à prévoir.



Données de piégeages sur le vignoble de Gaillac

ERINOSE

Analyse de risque

Symptômes

Des symptômes sont toujours présents.
Les Cabernet et les Muscadelle restent plus impactés

Préconisations

Sur les parcelles les plus impactées, un soufre peut être réalisé.

* Produits à base de soufre mouillable ;
20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de
1000L/ha ; 8-10kg/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes.
Les spécialités à base de soufre sont des produits de
biocontrôle.

DIVERS

Botrytis : présence de symptômes sur feuilles dus au printemps pluvieux sur Gamay et Muscadelle.



Cicadelle verte : Quelques adultes sont observés.

Flavescence dorée : pas d'éclosions pour le moment.

Carences : les vignes sont jaunes. De la chlorose ferrique est observée en divers secteurs.

Cicadelle écumeuse : elle est observée sur pampres et adventices mais ne provoque pas de nuisance.



Escargots : présence de limaces et de petits escargots, notamment sur le plateau cordais.

CMR = Cancérigène Mutagène Reprotoxique

ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

Les saints de glace sont terminés!

Prochain bulletin le 23 mai 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

